

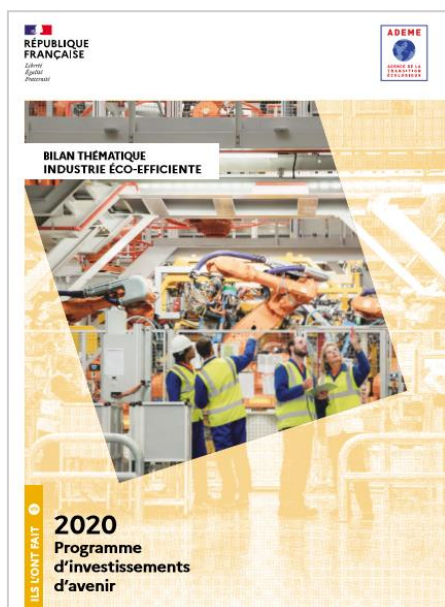
PANORAMA

Programme d'investissements d'avenir : l'ADEME publie son bilan «Industrie éco-efficiente»

Fin juin, l'ADEME a publié la cartographie des entreprises lauréates des appels à projets du Programme d'investissements d'avenir opéré par l'ADEME dans la thématique Industrie éco-efficiente. On y trouve le panorama des principales innovations dans les secteurs industriels suivants :

- la valorisation de la chaleur fatale au service de l'efficacité énergétique
- les outils de la gestion optimisée de l'énergie
- des innovations de rupture dans les procédés industriels dans le secteur verrier, le secteur du ciment, la sidérurgie

45 projets ont été retenus pour financement depuis 2011. Ils regroupent 79 bénéficiaires directement aidés à hauteur de 93 M€ et pour un budget total des projets de 198 M€.



Rappel :

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA), créé par l'État en 2010 et mis en oeuvre par le Secrétariat général pour l'investissement, a pour objectif d'augmenter la croissance potentielle de la France. L'ADEME en est l'opérateur pour les innovations destinées à accélérer la transition énergétique et environnementale. Environ 4 milliards d'euros de crédits lui sont dédiés sur la période 2010-2020 pour financer des projets innovants et développer les filières industrielles de demain. Depuis 2010, plus de 850 projets, dont 386 portés par des PME, ont été ainsi soutenus à hauteur de 2,5 milliards.

Consulter le bilan Industrie Eco-efficiente

En savoir plus sur le Programme d'investissements d'avenir et les innovations d'entreprises



L'ADEME EN BREF

A l'ADEME – l'Agence de la transition écologique, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. A tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr